

**Nicolas Thierry –**  
**Candidat tête de liste**  
**Nos Terroirs, Notre Avenir**

**82% des français font de la lutte contre le réchauffement climatique et de la protection de la biodiversité une priorité (source IFOP/LPO mai 2021). Et 76% d'entre eux considèrent que nous sommes dans l'obligation de changer nos habitudes et d'adopter un mode de vie plus sobre pour faire face aux enjeux environnementaux (source ELABE pour les Echos et l'Institut Montagne, mars 2021).**

**Si vous êtes élu(e), comment comptez-vous inscrire stratégiquement et en matière de gouvernance, ces enjeux dans votre mandat ? Ou si vous êtes réélu(e), quelles sont les nouvelles mesures que vous comptez mettre en place ?**

La solide prise de conscience des enjeux climatiques doit trouver une traduction concrète dans nos politiques publiques : notre mandat sera à la hauteur des attentes des citoyens. C'est pourquoi nous déclarerons la double urgence climatique & biodiversité dès le premier Conseil Régional ; nous engagerons la collectivité à réduire drastiquement les émissions carbone et toutes nos décisions s'inscriront dans cet objectif. Nous reprendrons toutes les propositions de la Convention Citoyenne sur le Climat applicables à l'échelle régionale.

De plus, en parallèle à l'éco-socio-conditionnalité de toutes les aides versées par la Région qui iront dans le sens de la transition, nous mettrons en place une évaluation dans la transparence et le dialogue avec les partenaires de la collectivité et les citoyens.



### **Votre ambition en matière d'Espaces naturels protégés :**

Les Régions avec les Parcs Naturels Régionaux et les Réserves Naturelles Régionales, et les Départements avec les Espaces naturels protégés, disposent de leviers pour protéger efficacement les milieux et espèces remarquables. **43% des français pensent ne pas disposer de suffisamment d'espaces naturels à proximité de chez eux** quand 54% considèrent en avoir ni trop ni pas assez (**source IFOP/LPO mai 2021**).

Si vous êtes élu(e), pensez-vous renforcer la politique de protection des espaces naturels (création et financement) ou considérez-vous qu'il y en a suffisamment ? En cas de réponse positive, pouvez-vous nous donner des exemples ?

La destruction des habitats naturels est la première cause de disparition de la biodiversité. Nous devons augmenter le nombre d'hectares protégés, créer des corridors écologiques et mettre fin à l'artificialisation de notre territoire.

**Nous multiplierons par 5 les surfaces des conservatoires régionaux : montagnes, littoraux, forêts...**

Le Conservatoire Régional des espaces naturels, fortement actif lors du précédent mandat pour l'acquisition de terres, visera 6 000 ha supplémentaires dans les six ans. Il privilégiera les réservoirs de biodiversité immédiatement menacés. Plusieurs milliers d'hectares seront réservés au réensauvagement (faune, flore, biodiversité) et à la libre naturalité, dont une première zone dédiée à la reconstitution d'une forêt primaire. Nous soutiendrons les forestiers qui s'engagent dans une sylviculture mélangée à couvert continu, fondée sur la nature.

### **Votre vision de l'agriculture de demain :**

Artificialisation des milieux, disparition des haies et milieux humides, pollutions diverses... les causes d'effondrement de la biodiversité sont connues. L'agriculture intensive les cumule. C'est pourquoi les espèces des milieux agricoles s'effondrent encore plus que les autres (perte de 30% des oiseaux inféodés aux milieux agricoles en 15 ans). En même temps, les français aspirent à des produits sains, provenant de circuits courts. 88% d'entre eux achètent désormais des produits bio contre 86% en 2019, 80% en 2011, 78% en 2008, 56% en 2000 (**source IFOP/LPO mai 2021**).

Comment concevez-vous l'évolution des aides à l'agriculture dans un objectif d'abandon des « traitements chimiques », de préservation de la biodiversité, des paysages, et permettant une économie locale (circuits courts). Quelles idées concrètes pensez-vous pouvoir mettre en œuvre ?

L'agriculture doit rester un atout de poids pour notre région. Façonnant une hétérogénéité exceptionnelle de terroirs et de paysages, elle constitue un atout économique et social majeur. Il est temps d'en faire un atout écologique !

**Notre objectif :** la sécurité alimentaire des Néo-Aquitains et la préservation de notre environnement, en garantissant des prix plus rémunérateurs pour les agriculteurs et en développant un tissu d'entreprises agroalimentaires dynamiques travaillant à rendre nos filières agroalimentaires à la fois plus locales et plus équitables.

**Notre modèle :** l'agroécologie Une agriculture régénératrice qui stocke du carbone dans les sols, qui préserve la ressource en eau et qui favorise la biodiversité. Une agriculture rémunératrice qui permette aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles de vivre décemment de leur travail. Une agriculture qui amène du goût et des produits sains dans nos assiettes.

### **Vos objectifs en matière d'aménagement durable du territoire :**

En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année. Cette artificialisation augmente presque 4 fois plus vite que la population, et a des répercussions directes sur la qualité de vie des citoyens mais aussi sur l'environnement. Mal implantées, les énergies renouvelables sont susceptibles de contribuer à l'artificialisation (panneaux photovoltaïques plein champ) voire de détruire les espèces (parcs éoliens en secteurs à fort enjeux écologiques).

Comment imaginez-vous le développement de votre territoire en matière d'aménagement urbain ? Quels sont vos engagements pour participer à l'atteinte de l'objectif « Zéro artificialisation nette » et à un développement des énergies renouvelables dans le respect de la biodiversité ?

Il est fondamental de soutenir et de développer le label "Territoire nature engagé" pour aider les collectivités qui s'engagent à redonner de la place à la nature : revitalisation des centres- villes et centres-bourgs, végétalisation des rues, des places, des bâtis, végétalisation des cours de lycées, déminéralisation, lutte contre l'étalement urbain...

Nous inscrirons en 2025, lors de la réécriture du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), d'où découlent les autres documents d'urbanisme des collectivités, des principes forts comme la "zéro artificialisation des sols" et "l'augmentation des espaces dédiés à la nature dans les centres-villes et centres-bourgs (parcs, jardins partagés...)".

La transition énergétique a de beaux jours devant elle mais elle doit prendre les devants sur les questions de recyclage et d'importation, de dépendance dont elle est victime aujourd'hui. Des sources majeures d'innovations peuvent émerger. La Région peut devenir pionnière, de par sa géographie et ses choix politiques, pionnière dans la création d'une filière des énergies renouvelables qui ne soit ni polluante ni dépendante des matériaux étrangers. Pour cela, il faudra accompagner les expérimentations, créer les espaces de recherche et de collaboration avec des acteurs privés et anticiper la création des compétences dont ces secteurs ont besoin. Nous lancerons un plan industriel de développement de l'éolien offshore flottant respectueux de l'environnement mais qui saura tirer parti de la puissance et de l'étendue de notre littoral.

### **Votre attachement à l'éducation des jeunes sur les sujets climatiques et écologiques :**

Selon le dernier sondage IFOP pour la LPO (mai 2021), 87% des français considèrent que l'éducation des élèves du secondaire aux enjeux écologiques est prioritaire. En complément des programmes scolaires qui dépendent de l'éducation nationale, quelles sont les aides concrètes que vous apporterez aux établissements pour favoriser des programmes de sensibilisation à l'environnement, et au-delà prévoyez-vous de développer des programmes et des formations dans ces domaines ?

### **Nous voulons des lycées exemplaires d'un nouveau mode de vie.**

Les lycées seront des lieux exemplaires de l'avenir que propose la transition écologique et sociale. Les cantines proposeront une alimentation bio, locale, équilibrée, tous les jours et au même prix qu'aujourd'hui. La rénovation thermique des bâtiments et la réduction de leur consommation énergétique sera prioritaire.

Lycéens et personnel enseignant seront sensibilisés à la démarche zéro déchet-zéro gâchis et un kit Zéro Déchet sera distribué à chaque élève à son entrée au lycée. Les cours seront végétalisés et des équipements dédiés aux vélos (abris, arceaux, bornes de recharge pour les vélos électriques) seront installés.

### **En parallèle nous créerons une chambre des futurs pour représenter les intérêts de la jeunesse à la région.**

Parce que la jeunesse saura prendre soin de son avenir et qu'elle a voix au chapitre et pour garantir que nous ne perdrons pas de vue les intérêts à long terme de la région, une Chambre des futurs sera créée. Y siègeront des jeunes de 16 à 25 ans tirés au sort.

Ils auront un budget pour engager des expérimentations allant dans le sens de l'avenir. Ils pourront saisir le président de la Région pour retirer de l'ordre du jour certains dossiers avant leur présentation au vote s'ils jugent et convainquent, que ces projets mettent en danger l'avenir de la région.

Entourée d'experts pour la conseiller et l'aider à faire les décryptages nécessaires, cette Chambre des futurs est le premier contre-pouvoir donné à notre jeunesse. Elle ouvre la voie à une démocratie participative régionale.

**Votre appréciation du rôle des associations de protection de la nature aux côtés des collectivités et de l'Etat :** Lorsque l'on demande aux français à qui ils font le plus confiance pour protéger la biodiversité (IFOP/LPO mai 2021), ils répondent en premier aux associations de protection (57%). Viennent ensuite loin derrière les élus (10%), l'Etat (7%), et en dernier lieu les chasseurs (6%).

**Quelle place comptez-vous accorder aux associations de protection de la nature en matière de connaissance, protection et éducation si vous êtes élu ?**

La vision de la liste portée par Nicolas Thierry concernant la place accordée aux associations de protection de la nature en matière de connaissance, protection et éducation est majeure. Cela relève d'une longue tradition chez les écologistes. Il est essentiel pour nous de travailler main dans la main avec les associations environnementales dans un objectif de conscientisation sur les enjeux environnementaux.

Pour cela, il est primordial de soutenir massivement les emplois associatifs partout sur le territoire, en s'assurant d'une bonne répartition des aides par une refonte des critères d'éligibilité répondant aux spécificités des associations des territoires et par un accompagnement dans la constitution des dossiers de demandes grâce à l'ingénierie accessible dans les Maisons de la Région.

L'objectif est de maintenir une aide constante aux associations du territoire néo aquitain durant cette période de crise économique afin de sauvegarder l'emploi du secteur.

**Votre manière d’appréhender le partage de l’espace naturel par les différents utilisateurs sportifs et de loisirs :** Du fait des attentes croissantes de la société, et de la transformation du monde du travail, les activités et sports de nature ont connu et connaissent encore un plein essor. Tous les sondages récents confirment que les français souhaitent à une très grande majorité pouvoir bénéficier d’un jour sans chasse, par exemple le dimanche.

**Comment voyez-vous le développement des activités de loisir nature et du tourisme vert ? Et quel est votre propre avis sur l’opportunité d’un jour sans chasse afin de limiter les accidents et favoriser la pratique des autres activités de plein air ?**

Il y a encore quelques années, les régions se battaient pour afficher le nombre le plus important de touristes accueillis, laissant de côté l’équilibre des territoires et négligeant le bien-être des habitants.

Aujourd’hui, le monde du tourisme, des professionnels comme des visiteurs, cherchent à donner du sens à leur pratique. La NA est riche de sa nature préservée, de son patrimoine exceptionnel comme diffus, de ses artisans, de ses lieux de visites, de sa gastronomie ou de ses hébergeurs, qui offrent des vacances pour tous les goûts.

Nous devons donc créer les conditions pour un tourisme durable et accompagner les acteurs du secteur à adapter leur activité aux exigences environnementales, sociales, climatiques. Il est également important de favoriser la transition sur le territoire à une autre forme de tourisme, notamment une vision de la montagne 4 saisons avec les stations de ski et toute l’activité touristique de montagne l’hiver pour les orienter vers un tourisme écologique et responsable. Cela concernera également le littoral ainsi que l’agrotourisme et les activités natures en zone rurale.